

LE CROUS ET L'UNIVERSITÉ ONT RENOUVELÉ LEUR PARTENARIAT

Alain Bui président de l'UVSQ et Laurence Assous, directrice générale du Crous de Versailles, ont signé mercredi 12 avril 2023, le renouvellement de la convention-cadre liant leurs deux établissements pour les 5 prochaines années (2023-2028). Confirmant ainsi la poursuite de leur partenariat de grande qualité, qui n'a cessé de s'affirmer ces dernières années.

Cet accord ne se limite pas à la restauration et au logement, il intègre de nombreuses dimensions de la vie étudiante à l'UVSQ dans le but est de favoriser leur réussite et leur bien-être : action culturelle et associative, activités sportives, aides sociales, actions de prévention, hébergement, restauration, campagnes de communication...

La convention prévoit notamment :

- » Le déploiement de distributeurs automatiques proposant des plats équilibrés dans une logique de "bien manger" sur les sites de l'UFR Simone Veil - Santé (Montigny-le-Bretonneux) et de l'UFR des Sciences (Versailles)
- » Une solution de restauration pour le site de l'IUT de Mantes, via un prestataire

Rassemblant dans un document unique l'ensemble des sujets de partenariat (1 convention-cadre et 3 annexes (Restauration ; Hébergement ; Hygiène et Sécurité), cette convention encadre et définit la coopération globale entre l'UVSQ et le Crous de l'académie de Versailles, partenaires mutuels de longue date.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) de Versailles :
<https://www.crous-versailles.fr/>